

## Tunisie : le modèle et ses limites

Le pays doit accélérer les réformes qui avaient fait de lui un exemple dans la région, afin de revitaliser son économie et d'attirer les investisseurs.

Ridha Kéfi

Le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale (BM) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) donnent souvent en exemple – pour les pays du Sud – le modèle tunisien de développement économique et social, qui a produit des résultats probants en termes de croissance, de distribution des revenus et d'avancées sociales.

### Aux origines d'une 'success story'

Malgré les lenteurs de son processus démocratique, la Tunisie est, en effet, l'un des pays les mieux gérés en Afrique et dans le monde arabe. Le processus de libéralisation économique engagé depuis le milieu des années quatre-vingts, conjugué à des politiques macroéconomiques bien conçues (déficit budgétaire raisonnable, gestion prudente de la monnaie et des taux de changes, déficit courant sous contrôle...) et à une ouverture progressive sur l'économie mondiale, ont permis au pays de passer, en moins d'une génération, du stade de « sous-développé » à celui de « pré-émergent » voire « émergent ».

Signes de cette ouverture : sur le continent africain, la Tunisie se classe au 6ème rang des pays pour le volume des échanges avec le reste du monde. Ses exportations représentent 33 % du PIB – 45 % si l'on tient compte des services – et, respectivement, 45 % et 50 % pour les importations. Avec 11 milliards de dollars d'importations en 2003, le marché tunisien est supérieur de 20 % par rapport à celui du Maroc (en dépit d'une population trois fois inférieure). Ce qui en fait un débouché commercial non négligeable pour les opérateurs étrangers.

Les engagements internationaux de la Tunisie, notamment l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), portant sur la création d'une zone de libre échange à l'orée de 2010, avaient suscité en leur temps beaucoup de crainte parmi les opérateurs économiques locaux. Elles ont cependant permis au pays – ou l'ont contraint à – mettre en route un vaste programme de mise à niveau de ses entreprises, de dynamiser son tissu économique et de le diversifier de manière à le rendre

plus résistant aux aléas de la conjoncture et aux chocs extérieurs.

Loin de remettre en question les acquis sociaux de la population, ces réformes les ont, au contraire, consolidés. Conséquences : ce pays maghrébin de 10 millions d'habitants, dénué d'importantes ressources naturelles, affiche aujourd'hui une bonne santé générale. Sa croissance économique est rarement descendue au-dessous de 5 % au cours des 30 dernières années, même lorsque le contexte était défavorable (sécheresse, baisse des recettes touristiques...). Son économie, profondément transformée, est devenue moins dépendante des cours des matières premières (principales productions : pétrole, gaz et phosphates) et des aléas climatiques (pour ses principaux produits agricoles : huile d'olive, dattes, agrumes...). Restructurée, modernisée et diversifiée, cette économie est désormais portée par la production industrielle et l'exportation de biens et services. Conséquence : les salaires sont aujourd'hui cinq fois plus élevés en Tunisie qu'en Egypte et représentent plus du double qu'au Maroc, deux pays au niveau de développement comparable.

Cette *success story* est d'ailleurs largement étayée par les chiffres : une croissance démographique parmi les plus basses en Afrique (1,2 % actuellement contre 3 % en 1960), une augmentation continue du revenu par habitant, qui est passé 700 dollars par an en 1970 à plus de 2 500 dollars en 2004 (2 100 euros), une baisse du taux de pauvreté, qui est tombé, durant la même période, de 40 % à 4,2 % en 2000, selon le PNUD.

Autres indicateurs positifs : plus de la moitié des effectifs universitaires est constituée de femmes et trois citoyens sur quatre sont – statistiquement – propriétaires de leur logement. Avec un taux d'alphabétisation de 72,1 %, un taux d'urbanisation de 66,1 %, une espérance de vie de 72,7 ans, des disparités entre hommes et femmes parmi les plus faibles de la région et une classe moyenne estimée à 70 % de la population, dont le niveau de vie est en constante amélioration – et qui exprime des besoins de consommation grandissants –, la Tunisie a été classée, en 2003, par le PNUD, au 91ème rang sur 175 pays, avec un indice de développement humain (IDH) établi à 0,74.

**Tunisie : statistiques économiques**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005 <sup>4</sup>
Taux de croissance (%)	4,7	4,9	1,7	5,6	5,8	5,0
Croissance du PIB <sup>1</sup>	..	..	19,9	21	25,1	28 <sup>3</sup>
Taux d'inflation	2,9	1,9	2,7	2,7	3,8	..
Déficit courant (en % PIB)	4,2	4,3	3,6	3,0	2,1	2,7
Déficit budgétaire (en % du PIB)	2,4	3,5	1,9	3,2	2,6	2,3
Exportation <sup>2</sup>	..	6,6	6,9	8,0	9,0	9,7
Investissements directs étrangers <sup>2</sup>	779	486	821	584	..	..

<sup>1</sup> Données en milliards de dollars

<sup>2</sup> Données en millions de dollars

<sup>3</sup> Estimation

<sup>4</sup> Prévision

Source : Ministère du Développement et de la Coopération internationales, budget 2005. Institut national de la statistique. Tunisie.

Cette réussite économique et sociale est le résultat de choix anciens. Ainsi, dès 1956, année de l'accession du pays à l'indépendance, le nouvel Etat-nation a opté pour deux choix stratégiques. Un : la généralisation de l'enseignement pour former les cadres dont il a besoin pour la réussite de ses programmes de développement – le taux de scolarisation actuel est établi à 76 %. Deux : l'émancipation des femmes – pour mettre au travail la moitié de la population, qui était maintenue jusqu'alors hors de l'appareil de production.

A partir de 1970, l'Etat a lancé aussi un vaste programme d'infrastructures structurantes (ports, aéroports, routes, télécoms...). Il a aussi encouragé le développement des industries exportatrices (notamment textiles, mécaniques, chimiques, électriques et électroniques) et des activités de services, et plus particulièrement le tourisme, qui place aujourd'hui le pays au premier rang des destinations de voyage au sud de la Méditerranée (avec près de six millions de visiteurs par an).

Cette réussite s'explique aussi par une habile ouverture économique qui a permis l'insertion progressive du pays dans les flux des échanges mondiaux. La stabilité et la paix sociale ont attiré les investissements extérieurs dont le pays avait besoin pour compenser son manque de ressources naturelles et son faible marché intérieur. Conséquence : la Tunisie est l'un des tout premiers portefeuilles des bailleurs de fonds internationaux (un peu plus d'un milliard de dinars sur l'année 2003). Et le Forum économique mondial de Davos place ce pays maghrébin au 38e rang mondial (sur 102 pays) en matière de compétitivité économique globale, et à la 33e place (sur 95 pays) dans le classement de compétitivité des entreprises.

**Appel aux investisseurs étrangers**

**L**a Tunisie bénéficie d'une situation géographique proche des grands marchés européens. Elle dispose de ressources humaines dont la qualité et le coût demeurent encore compétitifs. Elle s'est dotée, dès le début des années soixante-dix, d'une législation attractive, reposant notamment sur des incitations fiscales, le but étant

de valoriser l'intérêt de son site pour les industries créatrices d'emplois. Les investissements direct étrangers (IDE) constituent aujourd'hui un support majeur pour le développement du pays. Ils financent 10 % des investissements productifs, génèrent plus de 34 % des exportations, créent 17 % du total des emplois et aident à la maîtrise de l'endettement extérieur.

L'accord de libre-échange avec l'UE, conclu le 17 juillet 1995, a exercé un effet bénéfique indéniable. De fait, le démantèlement tarifaire, qui facilite l'importation sur le site tunisien des intrants et des produits industriels d'origine européenne, crée un contexte de production favorable, les opérateurs étant, de surcroît, avantagés par le libre accès offert par le débouché européen.

Par ses avantages comparatifs (ressource humaine qualifiée, abondante et à bon marché, procédures administratives simplifiées, législation favorable et assistance personnalisée des opérateurs, infrastructures fonctionnelles en amélioration constante), la Tunisie constitue un cadre attrayant pour les IDE.

Ces atouts ont permis le développement d'un secteur manufacturier traditionnel (textile, habillement, cuir et chaussures) qui s'est progressivement étendu aux industries mécaniques et électriques, aux composants automobiles et, plus récemment encore, aux nouvelles technologies.

L'ouverture du pays aux IDE, qui remonte au début des années soixante-dix, s'appuie aujourd'hui sur le « Code d'incitations aux investissements », entré en vigueur le 1er janvier 1994. Ce texte couvre tous les secteurs d'activités, à l'exclusion des mines, de l'énergie, du commerce intérieur, des monopoles gérés par l'Etat (électricité, distribution des eaux, poste, tabac) et du secteur financier, qui relèvent de lois spécifiques. Il consacre la liberté d'investir, autorise des opérateurs étrangers à détenir 100 % du capital des entreprises créées et de transférer les bénéfices et le capital affecté à la réalisation des projets. De manière simplifiée, il prévoit une simple procédure de déclaration (activités intéressant l'agriculture, les industries manufacturières et certains services liés à l'industrie ou à vocation totalement exportatrice) ou l'obtention d'un agrément préalable (activités présentant un carac-

tère « sensible », comme le tourisme, les transports, les communications, la santé, la formation professionnelle, l'éducation et l'enseignement, le recyclage et la transformation des déchets).

Les flux nets d'IDE dirigés vers la Tunisie se sont élevés à 588 millions de dollars en moyenne annuelle au cours de la période 1997-2002. Cet apport de capitaux a permis de couvrir, sur la période considérée, plus de 80 % du déficit courant (710 millions de dollars par an). La répartition sectorielle des IDE témoigne d'une stabilité des engagements manufacturiers (34,5 % en 2002 contre 36 % en 2001), d'une hausse des engagements dans le secteur énergétique (58 % contre 47 %) et d'une très nette diminution des IDE dans le tourisme et l'immobilier (3 % contre 14 %).

Toutefois, certains obstacles à l'investissement étranger perdurent, en particulier dans le secteur des services et du commerce. En outre, les activités implantées localement peuvent souffrir des imperfections affectant la transparence du cadre juridique, la stabilité de l'environnement et la pratique quotidienne des affaires.

Pour rester une terre d'accueil d'investissements, la Tunisie doit aujourd'hui se diversifier vers des activités industrielles qui soient, à la fois, utilisatrices de main d'œuvre (pour absorber le chômage), et à plus forte valeur ajoutée. Par exemple :

- l'implantation de sociétés industrielles ayant recours au site tunisien à des fins de sous-traitance (commandes prescrites par des donneurs d'ordre étrangers auprès d'ateliers de confection ou de façonnage établis localement) ou l'installation d'une filiale, le but étant de réexporter les produits finis vers l'Europe, à l'issue d'opérations de perfectionnement passif (activités liées au textile, à l'habillement et aux cuirs, ainsi qu'aux cartes électroniques) ;

- le rapprochement des sous-traitants de leurs donneurs d'ordre, notamment dans le secteur des équipements automobiles, mais aussi des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

La Tunisie, qui organise, du 16 au 18 novembre 2005, le second volet du Sommet mondial de la société de l'information (SMSI), sous l'égide des Nations unies, voudrait profiter de cette occasion pour mieux présenter son offre dans ce domaine aux opérateurs internationaux qui seraient présents à Tunis.

### Forces et faiblesses d'une économie émergente

Les points forts de l'économie tunisienne sont connus : libéralisation et ouverture progressives, stabilité macroéconomique, diversification des activités productives, progrès social, élévation constante du niveau de vie de la population et une grande capacité de résistance aux chocs internes et externes.

Ses carences structurelles n'en sont pas moins connues : interventionnisme administratif pesant (douanes, contrôles techniques, contrôle des changes...), fonction publique

### Structure des investissements étrangers en 2004

	MTDN	%
IDE	795,9	92,7
Energie	274,1	31,9
Industries manufacturières	311,8	36,3
Tourisme et immobilier	22,1	2,6
Services et autres	177,9	20,7
Agriculture	10	1,2
Portefeuille	62,6	7,3
<b>Total</b>	<b>858,5</b>	<b>100</b>

MTDN : millions de dinars.  
Source : Banque centrale, Tunisie.

qui absorbe les deux tiers des dépenses de gestion (74,4 %), investissement privé insuffisant (25 %), taux de chômage élevé (15 % de la population active et 30 % des jeunes), surendettement des entreprises et des ménages, système financier insuffisamment modernisé...

Alors que l'accord d'association avec l'UE entre dans une phase décisive avec la libéralisation complète des échanges commerciaux en 2010, le pays fait face, depuis le 1er janvier 2005, aux retombées négatives du démantèlement des accords multifibres (AMF), qui accordent à certains pays, dont la Tunisie, un accès privilégié aux marchés européens. Les industriels du textile locaux, qui assuraient jusque là la moitié des exportations manufacturières (et la moitié des emplois industriels), vont-ils pouvoir supporter la concurrence directe de leurs homologues d'Europe de l'Est et, surtout d'Asie (Chine, Inde et Vietnam), dont les coûts de production sont sensiblement moins élevés ? Rien n'est moins sûr. En nommant, le 10 novembre 2004, un spécialiste du textile, Afif Chelbi, au poste de ministre de l'Industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises, le président Zine El Abidine Ben Ali – qui a été réélu, le 24 octobre 2004, pour un quatrième mandat de cinq ans – espère que son pays parviendra à négocier ce tournant avec les moindres dégâts.

Dans ce contexte peu propice, le gouvernement tunisien doit créer des emplois pour les 35 000 diplômés que l'université met chaque année sur le marché du travail. Seuls moyens pour y parvenir : relancer l'IDE, qui restent (hors énergie) très en-deça des capacités d'absorption du pays, assainir le système bancaire, très fragmentaire et insuffisamment provisionné, dynamiser le secteur financier dont la part dans le financement de l'investissement privé ne dépasse guère 5 %, moderniser l'administration... Bref, accélérer les réformes visant à améliorer le climat des affaires, d'autant que les bailleurs de fonds internationaux, qui ont toujours fait confiance à la Tunisie, conditionnent désormais leurs versements aux avancées réalisées dans ce domaine. ■